

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : BMW Série 5 (E39) (4P) (12/1995 – 10/2003)

N° de cat. B-052

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-052** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e4**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-052** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-052** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: B-052 A50-X <table border="1"><tr><td>e4</td></tr></table> 00-3043 D = 10,3 kN S = 90 kg R = 2100 kg	e4	Le dispositif d'attelage à boule La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
e4		

La formule pour calculer la puissance **D** :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion.

Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE : Le dispositif d'attelage à boule **B-052** consiste en éléments suivants :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Support de pare-chocs | - 2 pièces |
| 5. Renforcement droit ensemble | - 1 pièce |
| 6. Renforcement gauche ensemble | - 1 pièce |
| 7. Plat renforcement | - 2 pièces |
| 8. Rondelle spéciale 40/ 10,5x2,5 | - 4 pièces |
| 9. Vis M10x30 | - 4 pièces |
| 10. Vis M12x70 | - 2 pièces |
| 11. Rondelle élastique 10,2 | - 4 pièces |
| 12. Rondelle élastique 12,2 | - 8 pièces |
| 13. Rondelle 13,0 | - 8 pièces |
| 14. Ecrou M12 | - 8 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **B-052**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs et son démontage.
2. Démontez le pare-chocs arrière de la voiture et sa partie en aluminium aussi que l'insonorisation.
3. Exécutez la coupure de pare-chocs et de sa partie en aluminium, comme indiqué au schéma.
4. En coffre, démontez les protections de feuille arrière et de plancher.
5. Insérer le renforcement droit ensemble (5) au longeron droit et les serrer initialement avec le longeron par le dernier trou de montage en utilisant de vis M10x30 (9) avec une rondelle spéciale 40 (8) et élastique 10,2 (11).
6. Insérer le renforcement gauche ensemble (6) au longeron gauche et les serrer initialement avec le longeron par le dernier trou de montage en utilisant de vis M10x30 (9) avec une rondelle spéciale 40 (8) et élastique 10,2 (11).
7. Visser les supports de pare-chocs (4) au conduit de pare-chocs et ensuite visser le pare-chocs.
8. Monter la poutre principale (1) sur des supports de pare-chocs (4) et mettre l'ensemble vers la bande arrière et ensuite serrer avec des renforcements (5 et 6) et avec des plats renforcements (7) (mis de l'intérieur de coffre) à l'aide des écrous M12 (14) avec des rondelles élastiques 12,2 (12) et des rondelles 13,0 (13).
9. Serrer des plats de renforcements (7) par des longerons avec des renforcements (5 et 6) à l'aide des vis M10x30 (9) avec des rondelles spéciales 40 (8) et des rondelles élastiques 10,2 (11).
10. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) à l'aide des vis M12x70 (10) avec des rondelles 13,0 (13), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (14) en vissant en même temps le support de prise électrique (3).
11. Vérifier si toutes les vis sont bien vissées.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **B-052** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHEMA DE MONTAGE:

